



VILLE DE
Leers



RÈGLEMENT

38^e fête de l'amitié franco-belge

1^{ère} course de caisses à savon

Dimanche 15 septembre 2024
À partir de 15 h

La course est organisée dans le cadre de la 38^e fête de l'amitié franco-belge
Elle est gratuite et ouverte à tous !

Visite du paddock 13 h à 15 h

COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est composé des pièces suivantes :

- ✓ Le règlement de la course
- ✓ Le bulletin d'inscription à la course

Les pièces suivantes sont à retourner **obligatoirement** pour l'inscription :

- ✓ Le bulletin d'inscription signé par le pilote, les pousseurs et le ou les représentants légaux (en cas de participants mineurs)
- ✓ Le certificat de responsabilité civil du pilote ou celui du ou des représentant légaux (en cas de participants mineurs) valide au jour de la course
- ✓ Le certificat de responsabilité civil des pousseurs ou celui du ou des représentants légaux (en cas de participants mineurs) valide au jour de la course

Le règlement de la course est à conserver par les participants.

Tout dossier d'inscription déposé non complet ne sera pas pris en compte

INSCRIPTION DES CANDIDATS

Les candidats seront répartis en 3 Catégories :

- ✓ Catégorie 1 : 10/14 ans
- ✓ Catégorie 2 : 15/17 ans
- ✓ Catégorie 3 : + 17ans

Composition de l'équipe :

L'équipe doit être composée d'un pilote et de deux pousseurs.

Les candidats doivent retirer un dossier d'inscription, le compléter et le déposer selon les modalités suivantes :

- ✓ Retrait du dossier d'inscription sur le site internet de la ville <https://www.ville-leers.fr/> ou au service Animation de la mairie
- ✓ Dépôt du dossier (par mail à animation@ville-leers.fr ou directement au service Animation de la mairie) **au plus tard le samedi 31 août 2024**

Droit à l'image :

En participant à la course de caisses à savon, vous acceptez que les services Communication des Villes de Leers et d'Estaimpuis diffusent les photos et/ou vidéos prises dans le cadre de l'évènement. Elles pourront être mises sur les différents outils de communication des 2 villes (sites Internet, bulletins municipaux, réseaux sociaux...). Ces photos et/ou vidéos ne donnent lieu à aucune rémunération des membres de l'équipage.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service Animation de la mairie à l'adresse mail suivante : animation@ville-leers.fr

Après vérification de la complétude du dossier d'inscription par les organisateurs, et sous réserve des places disponibles, le candidat recevra un mail lui confirmant ou non son inscription. Seule la réception de ce mail vaut validation de l'inscription. Le simple dépôt du dossier d'inscription ne vaut pas inscription.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les « caisses à savon » sont des véhicules à 3 ou 4 roues, sans moteur, sur un châssis en bois, en métal ou de type monocoque.

La « Caisse » étant placée sur une rampe puis une pente, son déplacement résulte de l'effet de la gravité terrestre. Tout dispositif apte à fournir de l'énergie au véhicule de course comme moteur électrique, ressort, pédales, manivelles, etc. est interdit. L'emploi de batteries est interdit.

Seules seront acceptées les piles électriques de 3,5V et moins pour l'éclairage et l'avertisseur.

Un contrôle sera effectué dans le paddock avant la course.

CONSTRUCTION DE LA CAISSE A SAVON

Dimensions :

La taille n'est pas limitée. La hauteur peut varier, mais il est recommandé de la limiter afin de maintenir la stabilité.

Direction :

Tout système peut être accepté (parallélogramme, axe central, etc.). En revanche, il est recommandé de veiller à ce que chaque mouvement du volant se transmette aux roues avec un minimum de jeu. Si la direction est transmise au moyen de câbles ou de cordages, il est nécessaire de porter une attention toute particulière aux frottements de ces éléments qui pourraient leur occasionner une usure anormale.

Châssis :

Le plancher doit être complet sous le pilote. Il peut être en bois ou en ferraille. Mais attention aux bords tranchants. On peut aussi opter pour une carrosserie de type « monocoque » sur laquelle viendraient se fixer les différents éléments mécaniques.

La conception de la « Caisse » doit permettre au pilote de quitter facilement le véhicule.

L'habitacle ne doit pas être fermé par des portes.

Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter un caractère dangereux pour le pilote et les spectateurs (Exemple : bords tranchants à protéger par une garniture de caoutchouc ou en mousse). Le système d'assise du pilote doit être solidement fixé.

Roues :

On privilégiera les roues avec des pneus gonflables (plus confortables que les « pneus pleins » pour les véhicules ne disposant pas de systèmes de suspension), mais tout type de roues est autorisé.

Système de freinage :

LE SYSTEME DE FREINAGE EST OBLIGATOIRE. Les freins doivent agir simultanément sur au moins deux roues. Les exigences de sécurité interdisent le freinage direct sur le sol ou à l'aide des mains, des pieds ou de toute autre partie du corps.

Remorquage :

Des anneaux pour le remorquage sont conseillés à l'avant et à l'arrière des véhicules. Ces attaches doivent être boulonnées ou soudées.

Identification :

Pour une meilleure clarté dans l'identification, chaque véhicule sera doté d'un numéro lors de l'inscription. Ce numéro sera apposé sur le chariot de façon visible pour les chronométreurs.

Protections/équipements :

LE PILOTE DOIT OBLIGATOIREMENT PORTER LE MATERIEL SUIVANT : CASQUE, CHAUSSURES FERMEES, GANTS, PANTALON ET MANCHES LONGUES.

L'équipement complet devra protéger l'intégralité du corps de manière efficace. Il sera obligatoire pour tous pendant la descente.

Originalité :

Il convient d'encourager la construction de « Caisnes » originales ou folkloriques. Le jury prendra en compte trois critères :

- 1- L'originalité de la « Caisse » : 8 points
- 2- Le look des pilotes en rapport avec le style de la « Caisse » : 8 points
- 3- La rapidité : 4 points

Je soussigné(e) :

Certifie avoir lu le règlement de la course des « caisses à savon » et m'engage à le respecter.

Fait à

Le,

Signature :.....

Je soussigné(e) :

Père/mère/tuteur/représentant légal (1) certifie avoir lu le règlement de la course des « caisses à savon » et m'engage à le respecter.

Fait à

Le,

Signature :.....

[#macaisseasavon](#)

(1) Rayer les mentions inutiles